Qu'est-ce qu'une trésorerie?

La trésorerie, c'est l'ensemble des capitaux liquides dans l'association. Pour faire face à toutes les charges courantes, l'association doit disposer de liquidités, c'est-à-dire d'argent disponible immédiatement. Les problèmes de trésorerie se posent surtout lorsque les rentrées d'argent interviennent après l'activité alors qu'il a fallu engager des frais pour réaliser cette activité.

Dans ce cas, il faut établir un plan de trésorerie, c'est-à-dire la prévision chiffrée des rentrées et des sorties d'argent en temps réel. Un budget équilibré ne suffit pas pour bien gérer l'année à venir. Il faut payer les échéances au fur et à mesure, mais avoir encaissé au préalable suffisamment de liquidités pour y faire face. Cela se prévoit et permet de ne pas mettre son compte en banque à découvert.

Un des premiers soucis d'une jeune association, c'est de se constituer un fonds de trésorerie. En cas de difficultés passagères, la banque peut aider à faire le lien entre la fin de l'action et le versement des subventions. Avec une lettre de notification de subvention, il peut être possible de négocier un découvert avec la banque, ou de se faire verser en avance les sommes attendues. Évidemment cela a un coût, donc autant ne pas en abuser.

	JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN
ENCAISSEMENT						
Ventes	1500		1500		1500	
Subventions			3000			
Cotisations	2000					
TOTAL	3500	0	4500	0	1500	0
DÉCAISSEMENTS						
Fonctionnement	400	400	400	400	400	400
Publicité		2000				
Salaire	800	800	800	800	800	800
TOTAL	1200	3200	1200	1200	1200	1200
SOLDE MENSUEL	2300	-3200	3300	-1200	300	-1200
SOLDE CUMULÉ	2300	-900	2400	1200	1500	300

Le plan de trésorerie ci-dessus met en évidence des besoins de trésorerie en février. Les responsables de l'association devront donc anticiper, soit en négociant avec l'imprimeur un délai pour le paiement de la facture, soit en demandant à la banque une autorisation de découvert ou une avance sur subventions.